

## GR 36 – BOUCLE DES CORBIERES – ETAPE 2/2

### Infos Pratiques

Distance	32 km
Durée (moyenne)	09h00
Niveau	Moyen
Dénivelé	1039 m D+
Départ	TERMES
Balisage	Blanc et rouge GR

### Votre itinéraire

**Étape 1** - De la bifurcation nommée la « Croix de Pierre », prendre à gauche. Aux pâtures, monter sur un ancien chemin rocheux puis contourner un champ par la gauche. (Vous dominez les gorges du Termet). De la Serre du Coste Raste, monter en ligne droite en suivant l'alignement des taillis jusqu'au sommet du Col de Gardie (338 m). (Découvrir la vallée du Sou et le château de Termes).

**Étape 2** - Du Col de la Gardie, la descente est raide à travers les chênes verts. Sortir du massif de Mouthoumet. Monter en obliquant à gauche puis cheminer en crête sur l'arête rocheuse et atteindre le Roc des Corbes (ici un relais permettait la communication « à vue » entre les châteaux de Durfort et de Termes ; vue sur le château de Durfort). Continuer sur la barre rocheuse, rester à gauche. Redescendre à gauche de la zone ravinée de marnes rouges, traverser le ruisseau. Continuer la descente du chemin surplombant l'Orbieu.

**Étape 3** - Franchir l'Orbieu sur le pont et emprunter la D 212 sur 1.3 Km. (Vue à gauche sur les ruines du château de Durfort : édifié sur un piton rocheux, le château se dresse en surplomb des gorges de l'Orbieu, poste avancé de la forteresse de Termes).

**Étape 4** - A Durfort reprendre le GR 36 sur la droite et monter jusqu'à la maison forestière de Combe de Vigne en partie ruinée (abri possible) ; laisser à gauche la piste du Pas de l'Escalière. Cheminer au milieu d'un paysage insolite (laisser sur votre droite le chemin allant au Basses Jonquières ou Métairie Carrus) et arriver jusqu'aux Ruines de l'ancien Prieuré de Saint Clément. Continuer dans le cirque de Jonquières dominé par la falaise du Roc Troué, traverser le ruisseau des Jonquières et obliquer à droite jusqu'au hameau des Hautes-Jonquières. Dépassez le hameau.

**Étape 5** - Bifurquer à gauche en suivant le GR 36 et remonter jusqu'au Col de la Croix (363 m) (Vue panoramique sur le plateau du Lauza et l'Alaric), puis traverser la combe Gautier. Continuer sur la piste puis descendre la sente intitulée Sentier Sculpturel. Traverser le pont, passer en ligne droite le long du cimetière de Mayronnes. (Mayronnes : le village fut vendu en 1261 au roi de France par Olivier de Termes).

**Étape 6** - Continuer sur la D 41 et avant le pont tourner à droite, franchir le ruisseau de la Madourneille. Prendre à gauche pour rejoindre le sentier sculptural de Mayronnes, cheminer, passer des lacets en descente très raide dans les bois et longer la vigne vers la gauche. Passer la colline.

**Étape 7** - Quitter le sentier sculptural par le chemin de gauche au niveau du Trou de la Mandre (vue sur les trois pics environnants). Suivre cet ancien chemin d'exploitation surplombant la D 41. A l'intersection, continuer tout droit. A la route, tourner à gauche, passer le pont et rejoindre la D 41. La prendre à droite sur quelques mètres.

**Étape 8** - Tourner à gauche sur la D 42. Juste avant le cimetière, prendre le chemin à droite. Cheminer, arriver à la piste transversale.

**Étape 9** - Prendre à droite sur environ 150 m, et prendre le chemin à gauche. Monter progressivement sur le plateau de la Bouchère en restant sur le chemin principal à travers une végétation dense type maquis. (Belvédère sur les Corbières, l'Alaric, le plateau de Lauza). Après l'arête de la Côte Aigre, la descente est raide. Traverser une zone très aride de marnes rouges.

**Étape 10** - Continuer la descente par un étroit sentier à gauche. Reprendre la piste vers la gauche jusqu'à la traversée du Serrat de l'Epine. Ignorer à gauche le chemin de Notre-Dame-du-Carla. A l'intersection, prendre à droite, passer à côté d'un vieux puits, arriver au Lauza (Maison forestière rasée suite à un incendie).

**Étape 11** - Prendre à gauche puis de suite à gauche, suivre une belle allée de cyprès et de pins, laisser un chemin à droite et arriver à une intersection

**Étape 12** - Prendre le deuxième chemin à gauche. Cheminer (Vue à gauche sur la combe Chaudron et les méandres du Sou. A droite, vallée de l'Orbieu). Descendre un petit col. Passer tout droit devant une capitelle. Redescendre sur une piste caillouteuse. (Le site est remarquable tant par sa situation que par sa végétation de pins parasols, pins sylvestres et surtout cyprès). Dominer rapidement le village. Continuer la descente dans un méandre de l'Orbieu jusqu'à votre arrivée au village de Lagrasse.

**Étape 13** - Laisser à gauche la jonction avec la variante du GR 36 allant vers Montlaur. Tourner à droite et traverser le Pont Vieux sur l'Orbieu. Tourner à droite dans la rue des deux Ponts puis à gauche dans la rue du Consulat. Longer l'esplanade à droite en direction de Saint Pierre des Champs et tourner à gauche sur la D 212 en direction de Ribaute. A la sortie du village monter à droite le chemin des Planels. Il redescend ensuite jusqu'à Ribaute. Emprunter à gauche la rue Jean Latissien et par les escaliers, rejoindre la D212 et la rue de l'Abeille. Tourner à droite pour retrouver la rue puis la place de la Gare.

## Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

## En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/gr-36-boucle-des-corbieres-etape-2-2/>